

RCS : ST QUENTIN

Code greffe : 0202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST QUENTIN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00513

Numéro SIREN : 844 160 549

Nom ou dénomination : A.M

Ce dépôt a été enregistré le 27/01/2023 sous le numéro de dépôt 184

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-QUENTIN

Palais de Justice
BP 645-3
02322 Saint-Quentin Cedex

A.M
14 boulevard Henri Martin
02100 Saint-Quentin

RECEPISSE DE DEPOT DES COMPTES ET BILANS ANNUELS

Dénomination : A.M

Numéro RCS : 844 160 549

Numéro Gestion : 2018B00513

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse 14 boulevard Henri Martin

: 02100 Saint-Quentin

Dépôt des Comptes Annuels

Exercice clôturé le : 31/12/2021

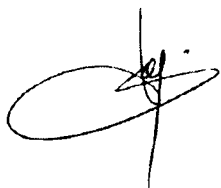
Durée de l'exercice : 12 mois

Comptes annuels déposés le : 27/01/2023

Sous le numéro : 184

Délivré à Saint-Quentin le 27 janvier 2023

Le Greffier,



COMPTES ANNUELS

**SASU AM
14 BD HENRI MARTIN
02100 ST QUENTIN**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Cet acte conforme à l'original.



Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AM		Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise		14 BD HENRI MARTIN		02100 ST QUENTIN		
SIRET		8 4 4 1 6 0 5 4 9 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 31 12 2021		
		Brut		Amortissements - Provisions		
		1		2		
				Net 3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	10 000	012	10 000
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	2 625	030	2 625
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044	12 625	048	12 625
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070	
		Autres * (3)	072	404	074	404
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 297	086	1 297
	Charges constatées d'avance *		092		094	
Total II		096	1 701	098	1 701	
Total général (I + II)			110	14 326	112	14 326
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		17 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131		132	
	Report à nouveau		134		(34 066)	
	Résultat de l'exercice		136		(2 313)	
	Provisions réglementées		140			
Total I			142		(19 379)	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		5 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166		5 901	
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	19 470	172	22 804
Produits constatés d'avance			174			
Total III			176		33 704	
Total général (I + II + III)			180		14 326	
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 625
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Désignation du déclarant : AM

			Exercice N Net	Exercice N -1 Net
ACTIF				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial Autres		10 000	10 000
	Immobilisations corporelles		2 625	
	Immobilisations financières			
	Total I		12 625	10 000
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production		
		Marchandises		
	Avances et acomptes versés sur commandes			
	Créances	Clients et comptes rattachés		
		Autres	404	662
	Valeurs mobilières de placement			
	Disponibilités		1 297	14 264
	Charges constatées d'avance			44
	Total II		1 701	14 969
Total général (I + II)			14 326	24 969
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel		17 000	17 000
	Écarts de réévaluation			
	Réserve légale			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves			
	Report à nouveau		(34 066)	(7 040)
	Résultat de l'exercice		(2 313)	(28 183)
	Provisions réglementées			
	Total I		(19 379)	(18 223)
Provisions pour risques et charges				
Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		5 000	5 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Fournisseurs et comptes rattachés		5 901	5 551
	Autres dettes		22 804	32 641
	Produits constatés d'avance			
	Total III		33 704	43 192
Total général (I + II + III)			14 326	24 969

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SASU AM** Néant ☐ *

Exercice N clos le **31 12 2021**

Formulaire déposé au titre de l'IR **018**

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210			
	Production vendue {	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214		
		Services *		217		218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222			
	Production immobilisée *				224			
	Subventions d'exploitations reçues				226			
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits				230	841		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	841	
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234			
	Variation de stocks (marchandises) *				236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240			
	Autres charges externes * (dont crédit-bail : - mobilier : - immobilier :)				242	2 850		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE *)	243		506	244	506		
	Rémunérations du personnel *				250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252			
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux amortissements *				254			
	Dotations aux provisions				256			
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262		
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)					264	3 356	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(2 515)	
Produits financiers (III)	280				294			
Charges financières (V)					294			
Produits exceptionnels (IV)					290	453		
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	250		
	dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348						
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(2 313)		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		312		314	2 313		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		316					
	Provisions non déductibles *		318					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)		322					
	Divers* dont intérêts excédentaires des optés-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	53	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU - TE (44 octies et octies A)	987		342
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)	989			
ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies)	138			
Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		991		Investissements outre-mer	344			
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
BUD (44 sexdecies)		992						
Dont divers		Créance due au titre du report en arrière du déficit		346			350	
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647				
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648				
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641				
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990				
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					352	354	2 260	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356					
	Déficits antérieurs reportables * 36...183..					360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2					370	372	2 260	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (EN LISTE)

N° 2033-B

DONNÉES N ET N-1 / DONNÉES NON DÉCLARATIVES

Désignation du déclarant : **AM**

		Exercice N	Exercice N -1
A - RÉSULTAT COMPTABLE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		10 234
	Production vendue { biens services		6 736
	Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation reçues		
	Autres produits	841	2 252
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	841	19 222
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)		4 785
	Variation de stock (marchandises)		1 590
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)		
	Autres charges externes	2 850	16 410
	Impôts, taxes et versements assimilés	506	1 647
	Rémunérations du personnel		3 412
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		362
	Dotations aux amortissements		4 093
	Dotations aux provisions		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation (II)	3 356	32 358

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		(2 515)	(13 136)
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		
	Produits exceptionnels (IV)	453	
	Charges financières (V)		1
	Charges exceptionnelles (VI)	250	15 046
	Impôts sur les bénéfices (VII)		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)		(2 313)	(28 183)

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SASU AM						Néant ☐			
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	10 000	402		404		406	10 000		
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442	2 625	444		446	2 625		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	10 000	492	2 625	494		496	12 625		
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES à 19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS et 12,8 % pour les entreprises à l'IR (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mise hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements*	Valeur résiduelle	Prix de cession*	Plus ou moins-values						
					Court terme*	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
Total	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES – DÉFICITS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)			Désignation de l'entreprise AM				Néant ☐	
I RELEVÉ DES PROVISIONS – AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES								
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602		604	606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603		605	607		
	Autres provisions réglementées *	610	612		614	616		
Provisions pour risques et charges		620	622		624	626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632		634	636		
	Sur stocks et en cours	640	642		644	646		
	Sur comptes clients	650	652		654	656		
	Autres provisions pour dépréciation	660	662		664	666		
TOTAL		680	682		684	686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations	Reprises					
Fonds commercial	681	683						
Autres Immobilisations incorporelles	700	705	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes				
Terrains	710	715	2					
Constructions	720	725	3					
Installations techniques, matériel et outillage	730	735	4					
Inst. générales, agencements et aménagements divers	740	745	5					
Matériel de transport	750	755	6					
Autres immobilisations corporelles	760	765	7					
TOTAL	770	775	TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD					780
II DÉFICITS REPORTABLES								
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	36 183					
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	982 ter					
Déficits imputés		983						
Déficits reportables		984	36 183					
Déficits de l'exercice		860	2 260					
Total des déficits restant à reporter		870	38 443					
IV DIVERS								
Primes et cotisations complémentaires facultatives			dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325				381
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327				
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326				380
N° du centre de gestion agréé						388		
Montant de la TVA collectée						374		
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)						378 47		
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant						399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						397		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau n° 2033-D-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

PRINCIPES COMPTABLES, METHODES D'EVALUATION

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais d'accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus / sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire / dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Matériels et outillage industriels

4 à 5 ans

b) Créances et dettes

Les créances sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHARGES A PAYER

Montant des charges à payer inclus dans les postes de bilan suivants :

Rubriques	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 400
Dettes fiscales et sociales	1 137
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	3 537

CAPITAL SOCIAL

Composition du capital social

Catégories de parts ou d'actions	En début d'exercice	Créées pendant l'exercice	Remboursées pendant l'exercice	A la clôture d'exercice	Valeur nominale
1- Actions ordinaires	170			170	100
2- Actions amorties					
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)					
4- Actions préférentielles					
5- Parts sociales					
6- Certificats d'investissements					
TOTAL	170			170	100

Parts des bénéficiaires (ou des fondateurs)

Catégories	Nombre	Valeur nominale	Droits conférés
1- Actions ordinaires			
2- Actions amorties			
3- Actions div. prioritaires (sans droit de vote)			
4- Actions préférentielles			
5- Parts sociales			
6- Certificats d'investissements			

"A.M"

**S.A.S.U au capital de 17.000,00 €
14 BD HENRI MARTIN
02100 SAINT QUENTIN**

*

R.C.S. SAINT QUENTIN 844 160 549

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 25 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux
Le vingt-cinq Juin,

À onze heures,

Les actionnaires de la SASU "A.M" ont établi le présent procès verbal.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Ali MAKOUR, président.

Le Président constate que d'après la feuille de présence certifiée par lui, tous les actionnaires représentant la totalité des actions sont présents ou régulièrement représentés.

Le Président déclare alors que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Il est rappelé l'ordre du jour de la présente réunion :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la présidence sur les opérations de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Approration des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'Exercice,
- Quitus à la présidence,
- Pouvoirs à conférer

Le Président dépose ensuite sur Le bureau et met à la disposithon de l'Assemblée :



- La lettre de convocation à la psésente Assemblée
- Les pouvoirr des associés représentés par des mandataires
- Le rapport de conseil d'administration
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Il rappelle que conformément à la Loi, tous ces documents ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente Assemblée.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion, puis la discussion est déclarée ouverte.

La discussion close et personne ne demandant plus la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, connaissance prise des documents prescrits par la Loi, approuve le rapport du conseil d'administration, l'inventaire, le bilan, le compte de résultat et l'annexe concernant l'exercice clos le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils ont été présentés faisant ressortir une perte nette comptable de 2.313 € .

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice clos le 31 Décembre 2021 fait ressortir une perte nette comptable de 2.313 €. L'actionnaire unique décide d'affecter la totalité de cette perte net comptable au compte « Report à nouveau », suite à cette affectation le compte « Report à nouveau » présente un solde débiteur de 36.379 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'il a été procédé aucune distribution de dividendes au titre des trois précédents exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les actes de gestion accomplis par la Présidence au cours de l'exercice, dont le compte-rendu lui a été fait, donne quitus à la Gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il y aura lieu, notamment de dépôt.

AM

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à onze heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les actionnaires présents.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a large, loopy flourish.